



**ASSURER LE PRÉSENT,
PRÉPARER L'AVENIR, PAGE 2**

**TRAVAILLER EN ÉQUIPE,
ASSOCIER LES HABITANTS, PAGE 3**

FAIRE DU LIEN, RASSEMBLER, PAGE 4

CONSTRUIRE DES SOLIDARITÉS, PAGE 5

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE, PAGES 6 ET 7

SOUTENIR, ACCOMPAGNER, PAGE 8

RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, PAGE 9

S'OUVRIRE SUR LE TERRITOIRE, PAGE 10

**DES MOYENS MAÎTRISÉS
POUR BIEN PRÉPARER L'AVENIR , PAGE 11**

**DANS LES MOIS À VENIR,
L'ACTION CONTINUE, PAGE 12**



ASSURER LE PRÉSENT, PRÉPARER L'AVENIR

En 2020, l'équipe se construit dans le prolongement de réunions citoyennes. Elle porte le projet souhaité collectivement. Les actions politiques sont vues au prisme de la transition écologique et du social. Les liens entre la population et les élus doivent être renforcés.

Faire de Mens une commune vivante et accueillante et opérer les évolutions obligatoires pour l'avenir sont dans nos priorités.

Malgré un mandat touché par la crise sanitaire et la crise économique, le collectif uni que nous formons nous permet de mettre en place ces orientations.

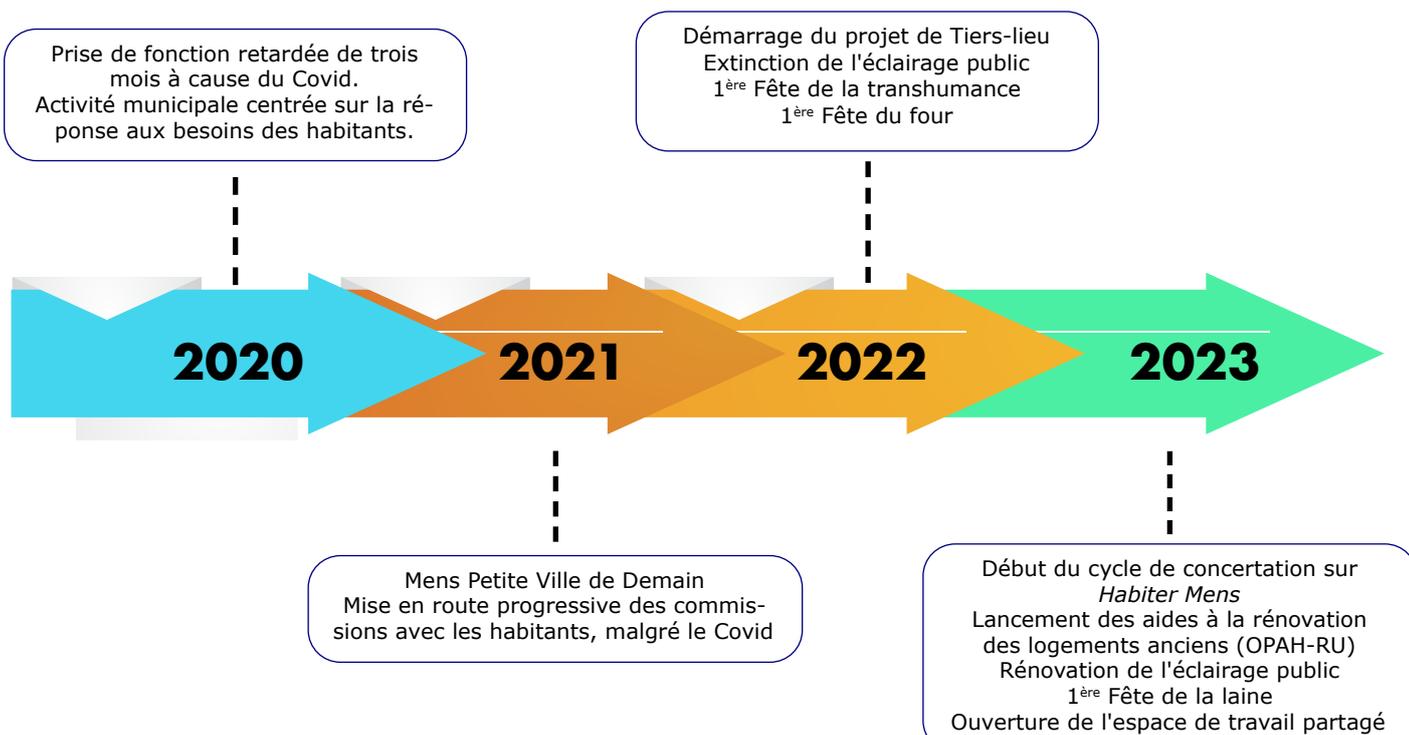
Nous avons répondu fin 2020 à l'appel à projet « Petites Villes de Demain » (PVD) lancé par l'État et

avons été retenus avec 13 autres communes de l'Isère. Cela nous apporte immédiatement un poste en ingénierie et des subventions pour des études. Deux années d'études variées pour une meilleure connaissance des enjeux de Mens, et de nombreuses commissions avec les citoyens pour mieux appréhender leurs points de vue, nous permettent de lancer des projets qui soient cohérents entre eux et avec les besoins futurs de la commune.

Cette méthode et ces projets aboutissent en cette fin de mandat

à de nombreuses actions concrètes dans tous les domaines de la vie publique, que ce bilan propose d'explorer de manière transversale. Il s'agit d'aller au-delà de l'inventaire thématique, pour mieux percevoir le sens de notre politique publique.

Élus, techniciens et habitants se retrouvent régulièrement dans des ateliers pour des échanges : c'est la marque de fabrique de cette mandature.



2020 et 2021 ont été deux années pour prendre nos marques, nous former et nous souder dans ce contexte difficile, tout en veillant au bon fonctionnement des services et en gérant le quotidien municipal

2022 est une année de diagnostic de Petites Villes de Demain et de construction du programme d'actions. Les premières se mettent en place.

TRAVAILLER EN ÉQUIPE ASSOCIER LES HABITANTS

Un travail participatif dynamique avec une forte implication des habitantes et des habitants dans les projets. Les décisions des élu.es s'appuient souvent sur les propositions des commissions.

C'était un engagement fort de la campagne : un maire animateur-coordonateur, s'appuyant sur des élu.es solidaires, mobilisé.es et gagnant en compétences pendant le mandat, avec des employé.es communaux très actifs, aux services restructurés.

FAVORISER L'INFORMATION ET LA FORMATION DES ÉLU·ES ET DES EMPLOYÉ·ES COMMUNAUX

Les élu.es ont participé à nombre de formations sur leur rôle, le budget, les finances, l'habitat, les systèmes d'alerte, la gestion des risques, la santé mentale ; une réunion hebdomadaire permet de partager les informations, définir les priorités et décider collectivement sous la houlette d'un maire coordinateur.

Création d'outils pour faciliter le travail collectif, en réseau ; mise en place d'outils de suivi de la comptabilité et des finances ; archivage des dossiers des actions réalisées, en cours et en projet.



L'un des exercices de formation lors de la quinzaine de la résilience (octobre 2023), mobilisant élu.es et agents communaux.



Restauration des sentiers autour de Mens, parcours patrimonial au sein du village... Des exemples d'implication d'habitants.

AGIR AVEC LES CITOYENS ET LES CITOYENNES TOUT AU LONG DU MANDAT POUR PRÉPARER ENSEMBLE DES DÉCISIONS JUSTES ET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'ensemble des habitants, habitantes et les élu.es de la minorité ont été invités à chaque débat ou réunion de concertation importante pour la commune : le tiers-lieu, l'habitat, le silo...

Une vingtaine de commissions ont rassemblé environ 200 mensois.es dont une centaine régulièrement.

Travaux rue des Alpagnes
1^{ère} lettre (bimestrielle) aux commerçants
Lancement des révision du PLU et du SPR
Parcours patrimonial dans le centre bourg
1^{ères} Triévades

2024

2025

Ouverture du Point Info Tourisme
Zone de rencontre et zone piétonne dans le centre historique
Travaux sur l'église
Permis de végétaliser

SANS OUBLIER

- ✓ Des indemnités de même niveau pour les adjoints et pour les délégués (solidarité).
- ✓ Une délibération sur la prise en charge des frais de garde pour les élus dans le cadre de leurs fonctions.
- ✓ Un travail en équipe avec le personnel communal, réunions régulières de travail élus-salariés. Notion de solidarité quelle que soit la fonction au sein de la structure.
- ✓ Une disponibilité des élus à la permanence tous les samedis matins.
- ✓ La consultation des habitants : nombreuses réunions publiques, questionnaires dans le Tum.
- ✓ La mise en place d'une astreinte élus avec un numéro de téléphone d'urgence.
- ✓ Une réponse à tous les courriers.

De 2023 à la fin du mandat : période de mise en œuvre des projets.

FAIRE DU LIEN, RASSEMBLER

Renforcer le lien social a été un objectif important de la municipalité : par la création de moments de partage entre les habitants (culturels, festifs, sportifs...) ; par la possibilité de s'investir dans des projets communs.

Si Mens est un village vivant, il l'est notamment grâce à ses nombreuses associations. Notre volonté a été de construire de réels partenariats avec elles, qui œuvrent pour le lien social et le dynamisme de la commune.

Création de nouveaux événements, avec le soutien des habitants : la fête du four à Menglas, les Triévades, la semaine de l'accueil, la fête du vélo...

DES ÉVÉNEMENTS QUI CRÉENT DU LIEN

- Dès juin 2020, relance de la Fête de la Musique, dans le contexte d'épidémie de Covid.
- Diversification des lieux de festivités, la culture accessible à tous et toutes dans l'espace public.
- Associations : augmentation des subventions, mais aussi accompagnement matériel et humain.

DES COMMÉMORATIONS

POUR SE RAPPELER ET SE RASSEMBLER



Instauration d'un temps dédié au souvenir des événements du 3 juillet 1944 à Mens, sous forme d'un parcours mémoriel ponctué de lectures et d'échanges, en collaboration avec la C^{ie} Hotel Europa.



UN TUM REPENSÉ, POUR ÊTRE AU PLUS PRÈS DES HABITANTS ET DES HABITANTES

Le Trait d'Union Mensois s'est étoffé : plus de pages, de nouvelles rubriques.

Le TUM est complémentaire des autres moyens de communication : site internet, panneau lumineux, page Facebook « Village de Mens ».



Accessible à tous les habitants et habitantes, il permet de communiquer davantage sur les actions de la municipalité avec des dossiers approfondis. Il est largement ouvert aux associations.

SANS OUBLIER

- ✓ L'accueil des nouveaux arrivants.
- ✓ L'achat de la scène et des gradins.
- ✓ L'ouverture de la mairie et de la T'Réseau à des expositions de photographies et de peintures.
- ✓ La refonte du site internet pour ajouter du contenu et favoriser l'accès aux informations.
- ✓ L'impression du TUM sur papier recyclé et distribution par les employés communaux.

Le tiers lieu : renforcer le lien social, encourager l'engagement citoyen



Il s'agit, dans ce projet, de créer un **lieu ressource, inclusif et évolutif**, au service de tous et de toutes : jeunes, familles, professionnels, associations, touristes...

Le tiers lieu prendra place au centre du village, dans deux bâtiments communaux mitoyens : l'ancienne trésorerie publique et

l'actuel Espace culturel.

Il regroupera ainsi : un point d'information touristique, l'accueil des associations, des salles polyvalentes, la médiathèque, un espace de travail partagé, et une agora.

Depuis 2022, une équipe pluridisciplinaire d'architectes et techniciens a travaillé sur le projet, finalisé à l'été 2023, et dont le vote définitif aura lieu à l'automne 2025.

Tout au long de ce processus, la commune a associé les habitants et les habitantes, les acteurs du territoire à travers réunions publiques, ateliers de concertation et travail avec la Communauté de Communes du Trièves.

Le démarrage des travaux est prévu début 2026 pour une durée estimée à un an.



CONSTRUIRE DES SOLIDARITÉS

La volonté municipale est de favoriser la solidarité entre les différents groupes de population et contribuer ainsi au bien être et à l'épanouissement de toutes et tous.

Il nous a paru important de donner davantage de place et de visibilité au Centre Communal d'Action Sociale (de nombreuses communes l'ont supprimé) ; nous l'avons maintenu et avons retravaillé le règlement d'attribution.

ADAPTATION AU COVID (2020-2021)

- entraide, veille sociale, mise en place d'un centre de vaccination communal ;
- réunions de coordination chaque semaine avec médecins, pharmacie, SIAD, ADMR et élus ;
- visite régulière des élus chez les personnes isolées.

UN CCAS REDYNAMISÉ

- une attention marquée aux plus fragiles ;
- les colis sont proposés aux Aîné-es âgé-es de 75 ans et plus, achats chez les commerçants locaux ;
- le repas des Aîné-es a été réorganisé en janvier 2023 ;
- un spectacle est offert chaque année à tous les résidents de l'Ehpad.



Des aides pour les jeunes en partenariat avec des associations et commerces locaux : Désacorpsdé (festival Festi'street), Palpitante (bons d'achats).



Malgré les contraintes imposées par la pandémie, nous avons maintenu les principales activités, animations et le lien social : fête de la musique, piscine, maintien du marché, feu d'artifice.

LE LOGEMENT POUR TOUS ET POUR TOUTES :

(VOIR AUSSI RÉVISION DES RÈGLES D'URBANISME P 9)

- travaux de mise en sécurité des logements communaux et rénovation énergétique en cours ;
- travail sur la création de logements : participatif, social, très social, léger.



Des solutions concrètes pour l'autonomie à domicile : c'est le sujet de la rencontre organisée le 15 mai dernier par la municipalité et l'association Solidaires pour l'habitat (SOLIHA), avec de nombreux acteurs locaux : ADMR, SIAD, Vagabond'Agés, CCT-DIGI (habitat intergénérationnel)...



AIDER À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

La commune propose un dispositif d'aide à la rénovation des logements, dans le cadre d'une OPAH-RU*, destinée en priorité aux ménages aux revenus modestes, visant à :

- lutter contre le mal logement,
- améliorer le confort thermique des logements,
- adapter les logements au vieillissement ou au handicap,
- remettre en usage des logements vacants, plus économes en énergie ;
- valoriser le patrimoine bâti, notamment par des aides au ravalement de façade.

L'accompagnement est assuré par l'opérateur SOLIHA, suivi technique, administratif et social, du diagnostic au montage des dossiers de subventions.

Une trentaine de dossiers ont été déposés en mairie. 14 ont été financés dont 7 concernent des travaux de rénovation énergétique. À ce titre, la commune a déjà mobilisé près de 33 000 € d'aides communales pour soutenir ces projets.

* Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain

SANS OUBLIER

- ✓ Les aides d'urgence.
- ✓ La Marche Rose en partenariat avec l'association « Rose Altitude ».
- ✓ Le téléthon : partenariat entre l'association Rochasac et la commission vie quotidienne.
- ✓ Les cadeaux pour les nouveaux nés : achats chez les artisans et commerçants locaux.
- ✓ Les navettes du marché pour les personnes âgées, les familles avec de jeunes enfants.
- ✓ Une commission égalité de genre.
- ✓ Le projet alimentation santé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS)
- ✓ Un soutien actif au CART, des parrainages républicains, l'accueil des Ukrainiens.

AMÉLIORER...

Aujourd'hui, les critères du bien vivre dans sa commune à prendre en compte sont autant un environnement accueillant et les services existants que des moyens financiers pour agrémenter les espaces communs.

Nous avons donc axé nos actions sur les manifestations qui créent de l'animation dans la commune et l'investissement dans des lieux qui permettent aux gens de se croiser et d'échanger.



Dès l'été 2020, le marché a été étendu sur 3 places, et le boulevard E. Arnaud fermé les samedis matin, améliorant la déambulation dans le coeur du village... La mise en place d'une navette facilite les déplacements.



Trois nouveaux cheminements piétons ont été créés. L'un pour l'accès à la maison de santé. L'autre le long du virage du moulin, sur la route de la Mure. Le troisième, avenue du Dauphiné.



Cheminement piétonnier rue du Ménil, facilitant le passage jusqu'au centre bourg, aux commerces et aux services.



Fête du vélo, abris à vélos. Des propositions d'habitants mises en oeuvre dans le cadre de la commission mobilité. Au bout d'un an, l'abri de la rue Coudée affiche complet.

... LE CADRE DE VIE

L'alliance de l'art et de la convivialité dans l'espace public vise à le transformer en lieux plus attractifs, vivants et propices aux échanges. Dans le jardin du docteur Bonniot, les bancs artistiques ont été peints par des artistes locaux. Les fresques (silo, station d'épuration) ont été réalisées dans le cadre de Festi'street.



Aménagement et végétalisation des espaces publics sont un des axes forts de la commission « vie quotidienne ».



L'installation de nouvelles ombrières apporte un confort estimable par temps de forte chaleur.



Les travaux de la rue des Alpes font partie des aménagements prévus pour favoriser une cohabitation harmonieuse et sécurisée entre piétons, cyclistes et automobilistes dans les entrées du Bourg.



La collaboration avec l'association de pêche a été élargie : convention tripartite permettant à un troupeau de paître autour de l'étang ; création d'un parcours d'orientation sur la biodiversité, organisation de la fête de la nature ; plantation d'arbres ; installation de bancs et d'arceaux à vélos.

SANS OUBLIER

- ✓ Développement dans le centre historique de zones de rencontre et de zones piétonnes.
- ✓ Réalisation de treize boucles de balades autour de Mens.
- ✓ Construction de boîtes à livres (chantiers jeunes).
- ✓ Installation d'une vingtaine d'arceaux à vélos.
- ✓ Rénovation de routes et chemins communaux chaque année.
- ✓ Aménagement d'un parcours santé, d'une boucle PMR, reprise du parcours de la ronde du Châtel.
- ✓ Accompagnement à la rénovation des façades, mise en place d'un nouveau nuancier.
- ✓ Rejet d'un projet d'implantation de pylône de téléphonie mobile au Serre Bertras impactant le paysage.
- ✓ Début de prise en compte des champs électro-magnétiques dans les bâtiments publics.

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER

ÊTRE AUX CÔTÉS DES AGRICULTEURS ET DES AGRICULTRICES

- Répondre à leurs besoins (problématique eau lors des sécheresses, protection des surfaces agricoles, valorisation de l'agriculture locale, accompagnement à la transmission ...).
- Redynamiser la fête de la transhumance et créer la fête de la laine afin de communiquer sur notre agriculture et l'élevage.



Le travail des agriculteurs et agricultrices joue un rôle essentiel dans la vie de la commune (alimentation, paysage, résilience face aux changements climatiques). Il est important à soutenir et à mettre en valeur : fêtes de la transhumance et de la laine, travail avec les enfants des écoles.

D'AUTRES POINTS FORTS

- Accompagner les demandeurs d'un permis de construire ou d'une demande de travaux, en expliquant règles et possibilités.
- Accompagner et soutenir les associations (voir page 4).

SANS OUBLIER

- ✓ Protection des commerces dans le PLU.
- ✓ Informer régulièrement des contraintes de circulation pour permettre aux agriculteurs, aux artisans et aux transporteurs de mieux s'organiser.
- ✓ Lancer et valider un arrêté de boisement pour 15 ans en lien avec le Département.
- ✓ La mise en place d'un système de télé-alerte à la population en cas d'une gestion de crise ou de risques majeurs.
- ✓ La mise à disposition de la source de Tolondet pour l'abreuvement des troupeaux.

Depuis le début du mandat, la volonté de l'équipe municipale a été de tisser des liens avec les diverses composantes économiques de la commune afin de mieux comprendre les situations, d'écouter et d'accompagner des mutations ou des projets.

Cette démarche a également été mise en place dans le cadre des demandes d'urbanisme.

ÊTRE ATTENTIF AUX BESOINS DES COMMERCES ET DE L'ARTISANAT

- Soutenir la transmission des commerces et les installations commerciales et artisanales.
- Diffusion d'une lettre d'information bimestrielle aux commerçants.
- Accompagner les porteurs de projets



Outre la mise en valeur historique de notre village, le parcours patrimonial favorise la déambulation des visiteurs pour une meilleure visibilité de nos commerces.

Renforcer l'accueil et l'attractivité commerciale



Mens est une ville attractive. Le tourisme représente 20 % de la clientèle des commerces sur notre commune : ceci conforte Mens dans sa position de centralité, avec des services et une offre commerciale sur l'année pour les habitants du bassin de vie.

La municipalité s'est engagée à consolider

l'accueil sur la commune à travers :

- un accueil touristique toute l'année au Point Info Tourisme ;
- des délégations de service public pour le camping et l'auberge ;
- le lien avec les activités culturelles et touristiques de Mens et du territoire ;
- le renforcement des animations ;
- la mise en place de différents parcours pour les visiteurs dans et autour de Mens.



Le camping et l'auberge sont deux outils incontournables d'hébergement, piliers de la nouvelle politique de développement du tourisme portée par la commune.

RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La commune réalise pendant ce mandat des avancées nombreuses et concrètes dans le domaine de l'écologie, soucieuse des générations futures et de la préservation de l'environnement.

Chaque action de Petites Villes de Demain notamment a été construite en s'aidant de l'outil de la boussole de la résilience : gouvernance, solidarité, anticipation, innovation, sobriété.

DÉVELOPPER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- Rénovation de l'éclairage public (extinction nocturne, éclairage plus sobre).
- Achat de véhicules communaux électriques.
- Rénovation thermique des bâtiments publics.
- Lancement de l'amélioration de la sobriété énergétique de la piscine.



L'équipe municipale poursuit le travail engagé dans la mandature précédente pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des bâtiments communaux, et met en place des actions en faveur de la sobriété énergétique.

RÉVISER LES RÈGLEMENTS D'URBANISME

- Révision (en cours) du Plan Local d'Urbanisme (PLU), avec pour objectifs la sobriété foncière, la densification et la priorité donnée à la rénovation du centre bourg.



Logements rénovés, sorties de vacance, embellissement : une dynamique positive pour Mens.

- Révision du Site Patrimonial Remarquable (SPR), pour trouver un meilleur équilibre entre qualité patrimoniale, rénovation thermique et énergies renouvelables avec des règles plus simples et plus faciles d'accès..

FAVORISER

L'ÉVEIL À LA NATURE

- Labellisation de l'Espace Naturel Sensible (ENS) du marais des mines et le début de la mise en œuvre de son plan de gestion (dossier TUM juillet 2025).

- Un projet « nature et santé » en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), qui va permettre un accueil de différents publics sur des lieux emblématiques de notre bassin de vie mensois.

L'association En Nature Simon-e propose des projets d'éducation à l'environnement, d'éveil à la nature, dans une forêt nouvellement communale, ceci a été possible par convention en collaboration avec l'ONF et l'association des chasseurs (ACCA).



RENFORCER LA POLITIQUE PUBLIQUE DE L'EAU

- Renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable.
- Séparation des eaux pluviales des eaux usées (rue des Alpagnes, haut du Breuil).
- Extension du captage d'eaux usées vers la station d'épuration des Sagnes
- Protection et mutualisation des captages et recherche des fuites.
- Recommandations dans les actes d'urbanisme visant des économies d'eau.
- Mise en œuvre d'un tarif différencié de l'eau....



Végétalisation : des arbres qui respirent. Le permis de végétaliser est un outil mis en place pour favoriser la végétalisation du centre bourg : la commune s'occupe du décroutage, les habitants plantent et s'engagent à entretenir les végétaux choisis.



Aménagement du jardin de la cure revu : choix de végétaux moins gourmands en eau, structure centrale au lieu d'une fontaine, récupération des eaux de pluie et pompe à eau.

SANS OUBLIER

- ✓ Protection des hameaux du risque incendie.
- ✓ Candidature à l'Atlas de la Biodiversité Communale.
- ✓ Projet d'aménagement du Pré Colombon plus sobre, s'inspirant des écoquartiers.
- ✓ Retour d'un site de compostage de la Communauté de communes au centre-bourg, avec l'aide de la mairie.
- ✓ Achat de parcelles de forêt en 2023, début de la forêt communale (30ha), en lien avec les services de l'Office National des Forêts (ONF).

S'OUVRIR SUR LE TERRITOIRE

Mens a une fonction de bourg centre de tout un bassin de vie constitué de 8 communes (l'ancien canton de Mens) et même de communes de l'ancien canton de Clelles.

Nos réflexions et nos réalisations, bien que faites pour les Mensois et les Mensoises ont aussi été réfléchies pour l'accueil des habitants des communes voisines.

UNE LOGIQUE DE BASSIN DE VIE...

Les réflexions sur le logement, les mobilités, les équipements divers (piscine, maison de santé, commerce, mobilités et stationnements, besoins en eau) tiennent compte des besoins à couvrir pour plus de 4000 personnes. Nous nous devons de travailler avec les communes voisines dont nous sommes indissociables.



Mens a développé plusieurs partenariats avec Châtel-en-Trièves (projet alimentaire), Tréminis (projet Nature et santé), St Baudille et Pipet (rénovation prise d'eau des Brachons). Sans oublier les Triévades.

... ET À L'ÉCHELLE DU TRIÈVES



Mens est également impliquée fortement dans des politiques communautaires : le logement, les mobilités solidaires, les navettes vers les gares et le tourisme décarboné, le projet de la ZA des Appreaux, le transfert de l'accueil touristique à la commune, la stratégie de transition écologique, les événements liés à l'accueil, Pep's Trièves ...

Mens, reconnue pour sa forte identité culturelle et patrimoniale, est désormais inscrite comme ville porte du Parc naturel régional du Vercors.

SANS OUBLIER

- ✓ Des rencontres des communes du bassin de vie pour mutualiser : eau, mobilités, personnel communal, habitat...
- ✓ Un partenariat avec l'École nationale d'architecture de Grenoble, pour l'accueil d'étudiants travaillant sur l'habitat de Mens.
- ✓ Un accueil de vingt étudiants d'Agro-Paristech pour une immersion et une étude sur l'agriculture du Trièves
- ✓ Un projet de rénovation de la caserne des pompiers avec le SDIS38.

« Petites Villes de Demain » : Une dynamique pour l'avenir de Mens



Depuis avril 2021, la commune de Mens est engagée dans ce dispositif gouvernemental. Co-piloté par la Communauté de communes du Trièves, avec le soutien de l'État et du Conseil Départemental de l'Isère, il a pour ambition de renforcer les capacités des bourgs-centres à faire face aux enjeux contemporains : transition écologique, défis démographiques, mutations économiques et numériques.



L'intégration dans Petites Villes de Demain représente un levier fort pour la commune. Elle permet notamment :

- Un **diagnostic approfondi du territoire**, pour mieux cibler les priorités d'action,
- Une **vision globale** du développement de Mens, articulée avec son **bassin de vie**,
- La mise à disposition d'**ingénierie supplémentaire** pour appuyer la réalisation des projets,
- Une **approche transversale** des projets municipaux, en intégrant les dimensions environnementale, sociale et économique,
- **Et des financements** (subventions publiques) dans un contexte budgétaire difficile.

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER PEP'S TRIÈVES

Développer un partenariat avec l'entreprise à but d'emploi PEP'S Trièves. Deux débats ont eu lieu avec le conseil national de l'alimentation sur la précarité alimentaire et sur les intoxications alimentaires en 2022 et en 2023.



Des ateliers cuisine et une cantine populaire ont été créés par PEP'S. Le projet est financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la commune de Mens avec une participation de la Communauté de communes, et la commune de Châtel-en-Trièves. Pour la commune de Mens, l'enjeu est de favoriser un dynamisme de la cuisine professionnelle des Sagnes, tout en valorisant des produits locaux et en créant du lien entre les habitants.

DES MOYENS MAÎTRISÉS POUR BIEN PRÉPARER L'AVENIR

Malgré le contexte de restriction des recettes, notamment baisse des aides de l'État (et plus récemment de celles d'autres financeurs), nous avons désendetté la commune jusqu'en 2024 et augmenté le patrimoine de la commune sans toucher aux impôts des habitants. Cela a permis de contracter un emprunt pour travaux en 2025.

LE PERSONNEL COMMUNAL

► Précisions dans le TUM n° 279, décembre 2024

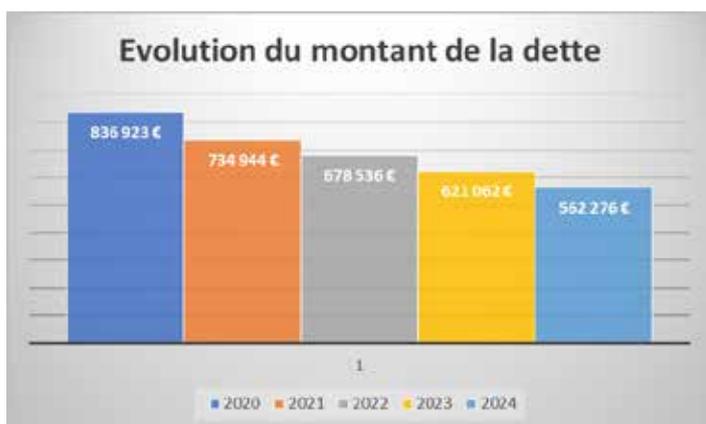
- Le développement du temps partiel, l'augmentation des charges de travail et de nouvelles missions (Petites Villes de Demain, Point Info Tourisme, T'réseau, suivi du projet Tiers lieu) ont conduit à de nouvelles embauches.
- Tout en maintenant le nombre d'équivalents temps plein (à l'exception du poste PVD financé à 75% par l'État), nous avons procédé à une réorganisation du personnel (prise en compte de l'ancienneté, de la requalification des carrières et des arrêts de travail de longue durée).
- Les charges de personnels ont augmenté mais moins que l'évolution du budget général.

DES MISSIONS ÉTENDUES

Des outils comptables et budgétaires efficaces ont été mis en place pendant notre mandat. Des formations ont été proposées aux employés. Cela a permis, tout en valorisant leur travail, d'étendre leurs missions, faire plus de travaux en interne et baisser mécaniquement les factures de prestations extérieures. Le personnel a en outre pris en charge les nombreux projets lancés dans la 2^e partie du mandat.

UNE DETTE MAÎTRISÉE

- En 2020 et 2021, le Covid et le lancement des études PVD ont fortement ralenti les investissements. Nous avons fait le choix de désendetter la commune des prêts à court terme et d'autofinancer les investissements avec les excédents des exercices précédents.
- Un emprunt de 1 300 000 € a été contracté pour financer les travaux de la rue des Alpagnes et de l'église, sans mettre les finances de la commune en difficulté. C'est un investissement pour l'avenir.



Nous avons orienté le budget vers une gestion qui répond aux besoins du quotidien et qui soit volontariste pour l'avenir. Le fonctionnement est recentré sur plus de travail en interne et davantage de missions, d'où la réorganisation des services.

LES BUDGETS

► Précisions dans le TUM n° 284, mai 2025

Les budgets, au nombre de 4 - budget général, budget de l'eau et de l'assainissement, budget Hébergement Accueil Tourisme et budget du CCAS -, contribuent à améliorer notre quotidien, à valoriser notre patrimoine, au développement et au futur de la commune.

BUDGET HÉBERGEMENT ACCUEIL TOURISME (CAMPING MUNICIPAL ET AUBERGE)

En 2025, nous atteignons un rythme de croisière très positif avec des redevances (camping et auberge) qui couvrent les remboursements de l'emprunt (celui-ci d'un montant de 500 000 €) et dégagent une marge pour continuer les petits investissements et assurer l'entretien revenant à la commune. La commune voit son patrimoine se valoriser sans impacter le budget général ni la fiscalité des habitants.

Le patrimoine communal valorisé et augmenté



Tout au long du mandat :

- La transformation de l'éclairage public, plus sobre, entraîne des économies de fonctionnement.
 - Les travaux de la rue des Alpagnes et de ses abords.
 - La rénovation de la mairie et de Un lieu sur terre.
 - La rénovation de l'église et la création du jardin de la cure.
 - L'entretien et la poursuite de la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement.
- Et également :
- Acquisitions foncières réalisées (parcelle de l'ancien silo, parcelle du Pré Colombon, 30 hectares de forêt, bâtiments de l'ancienne trésorerie, d'Un lieu sur terre).
 - Rachat du bail du camping.
 - Achat de véhicules électriques (VL et navette) et thermiques (tracteur et nacelle) pour les services techniques.

DANS LES MOIS À VENIR, L'ACTION CONTINUE

CHANTIERS EN COURS ET À VENIR CET AUTOMNE

- Isolation de la toiture de la mairie, doublage des combles ;
- végétalisation de pieds de façade place Béranger ;
- travaux sur le temple (fin 2025) ;
- réalisations artistiques de sécurisation d'entrée de bourg Monestier/Clelles ;
- installation d'un nouvel abri à vélo près de la rue du Ménéil ;
- mini station d'épuration de Préfaucou-Menglas et réseau d'assainissement (actuellement en étude, réalisation programmée en 2026).
- plantation de haie le long de la ZA des terres du Ruisseau ;
- reprise de la toiture du snack du camping ;
- reprise de la toiture piscine et installation de panneaux photovoltaïques ;
- installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures du bâtiment du camping et du local du stade de foot, et mise en place sur la commune d'une boucle d'autoconsommation collective avec Enedis.



Réfection du toit et de la façade de l'église, de l'escalier du clocher et aménagement d'un accès PMR.

Notre équipe reste mobilisée jusqu'à la fin du mandat en poursuivant les chantiers et projets ci-dessous.



Réfection de la fontaine de la mairie, accompagnée de l'installation de circuits fermés permettant de maintenir l'eau des fontaines l'été (mois de mars 2026).

SANS OUBLIER

- ✓ Poursuite du travail sur le PLU et le SPR.
- ✓ Projet d'étude d'aménagement du Pré Colombon.
- ✓ Étude structurelle, énergétique et acoustique pour la rénovation de la salle polyvalente des Sagnes.
- ✓ Sollicitation des propriétaires de résidences secondaires pour des locations temporaires.
- ✓ Suites de l'inventaire de la pollution le long des cours d'eau de Mens, vers un programme de dépollution.



Troisième et dernière tranche de rénovation de l'éclairage public avec l'installation de LED.

Beaucoup a été fait, de nombreuses actions ont été lancées, sous l'impulsion notamment de Petites Villes de Demain. La plupart d'entre elles s'inscrivent dans la durée et se poursuivront au delà de ce mandat : politique de l'habitat, réalisation du Tiers lieu et mise en place de son fonctionnement, rénovation des logements communaux, production publique d'électricité photovoltaïque...

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont accompagné l'équipe municipale pendant ces années. Les habitants et habitantes de Mens ont joué un rôle important, à l'origine des projets ou fortement associés à leur mise en œuvre.

Directeur de la publication : Pierre Suzzarini / **Comité de rédaction :** Rémy Bacher, Stéphane Fiat, Gisèle Monnot, Marc Moreau, Gentiane Vernay.

Mise en page : Matthieu Avrain / **Imprimerie :** Mairie de Mens 1000 exemplaires. /Août 2025